

OMPI



AB/XXIX/5

ORIGINAL : anglais

DATE : 29 août 1996

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

ORGANES DIRECTEURS DE L'OMPI ET DES UNIONS ADMINISTRÉES PAR L'OMPI

Vingt-neuvième série de réunions
Genève, 23 septembre - 2 octobre 1996

**QUESTIONS RELATIVES À LA CONFÉRENCE DIPLOMATIQUE SUR CERTAINES
QUESTIONS DE DROIT D'AUTEUR ET DE DROITS VOISINS**

Mémoire du Directeur général

1. À la suite des décisions que l'Assemblée générale de l'OMPI, à sa dix-huitième session (6^e session extraordinaire) et l'Assemblée de l'Union de Berne, à sa dix-neuvième session (7^e session extraordinaire), ont adoptées en séances conjointes, à Genève, les 21 et 22 mai 1996 (voir le paragraphe 7 du document AB/XXVIII/3), sur la base des conclusions de la réunion du Comité préparatoire (Genève, 20 et 21 mai 1996; voir le document CRNR/PM/8), le Bureau international a pris les mesures nécessaires pour préparer la Conférence diplomatique sur certaines questions de droit d'auteur et de droits voisins, qui aura lieu à Genève du 2 au 20 décembre 1996.
2. Les documents préparatoires de la conférence diplomatique (à savoir, le projet d'ordre du jour (document CRNR/DC/1), le projet de règlement intérieur (document CRNR/DC/2 et la "proposition de base" contenant à la fois les dispositions de fond et le projet de dispositions administratives et de clauses finales (documents CRNR/DC/3 à 6)) ont été établis et diffusés avec les lettres d'invitation à la conférence diplomatique.

3. Le Bureau international a aussi pris les mesures nécessaires pour préparer les réunions de consultation approuvées à la session conjointe des organes directeurs susmentionnés, à savoir :

- des réunions régionales de consultation pour les trois groupes de pays en développement, à Genève, le 20 septembre 1996;
- une réunion du “groupe 12+12” (comprenant 12 pays en développement et 12 autres pays) à Genève, les 14 et 15 octobre 1996;
- une réunion régionale de consultation pour les pays en développement d’Amérique latine et des Caraïbes à Santiago (Chili) du 20 au 31 octobre 1996;
- une réunion régionale de consultation pour les pays en développement d’Afrique à Casablanca (Maroc) du 7 au 9 novembre 1996* et
- une réunion régionale de consultation pour les pays en développement d’Asie et du Pacifique à Chiang-mai (Thaïlande), les 21 et 22 novembre 1996 (voir le paragraphe 8 du document AB/XXVIII/3).

4. En ce qui concerne le choix des participants du “groupe 12+12” et le mandat de ce groupe, les organes directeurs ont décidé de remettre leurs décisions à leurs présentes sessions (voir le paragraphe 12 du document AB/XXVIII/3).

5. *L’Assemblée générale de l’OMPI et l’Assemblée de l’Union de Berne sont invitées :*

a) à prendre note des renseignements contenus dans le présent document;

b) à décider quel est le mandat du “groupe 12+12” et quels sont les 24 pays qui devraient être membres de ce groupe.

[Fin du document]

* À l’origine, ces dates avaient été fixées du 6 au 8 novembre 1996; toutefois, elles ont été modifiées comme indiqué, à la demande du Gouvernement du Maroc, pour des raisons techniques.